

Degrelle retourna en Belgique obnubilé par les nouvelles possibilités politiques qui lui étaient ouvertes et il se jeta dans les intrigues politiques de Bruxelles avec un enthousiasme sans pareil depuis ses activités d'août 1940<sup>(191)</sup>. A Romsée, il déclara : « La politique de l'*Anschluss* se fera dans notre pays avec ou contre moi; je préfère qu'elle se fasse avec moi. C'est pourquoi maintenant je marche à fond »<sup>(192)</sup>.

Streel s'était rendu à Berlin pour accueillir Degrelle. Il fut « épouvanté » par les nouvelles opinions politiques du Chef de Rex<sup>(193)</sup>. L'idée d'une alliance avec la SS — et son corollaire au niveau idéologique, une acceptation non ambiguë des théories raciales et germaniques — était l'antithèse de la politique streelienne de modération. Pendant les derniers jours de 1942, Streel consacra toutes ses forces à convaincre Degrelle de la sagesse d'une politique de modération<sup>(194)</sup>. Ses conseils furent vains. Degrelle se vantait d'être l'homme de l'avenir et même une entrevue avec Elias du VNV ne suffit pas à le convaincre des dangers d'une politique pro-SS<sup>(195)</sup>. Dans ses discussions, il prétendait que le VNV était « foutu » et, à une réception donnée en son honneur par l'Association des journalistes belges, il parla avec enthousiasme de Bruxelles comme une ville germanique qui, dans l'avenir, jouirait d'une liberté semblable à celle de Vienne ou de Munich<sup>(196)</sup>.

Il était dans le caractère de Degrelle qu'il organisât un grand rassemblement au Palais des Sports pour faire connaître sa *neuen Marschrichtung*. Le discours qu'il prononça au Palais des Sports le 17 janvier 1943 fut un chef-d'oeuvre d'éloquence mais il signifia une rupture irrévocable avec toute politique de modération<sup>(197)</sup>. Degrelle loua les origines germaniques des Wallons mais — à l'inverse du discours de Matthys en octobre — son intention n'était pas de ressusciter la patrie belge mais de créer une alliance ethnique entre les Wallons — y compris, bien sûr, leur chef, Degrelle — et le *Reich* allemand<sup>(198)</sup>. Degrelle ne définit pas la structure des relations qu'il prévoyait entre la Wallonie et cette communauté germani-

(191) *Ibidem*.

(192) cité dans R. CAPELLE, *op.cit.*, II, p. 131.

(193) *Au sujet de l'article 115*, p. 11 et Questionnaire adressé à Mme Hepp, veuve Streel, p. 12 (CREHSGM, *Papiers Streel*, PS 16/2).

(194) AUD.GEN., *Dossier JS*, Cour Militaire, JS Pro Just., 4/10/45, Doc. 12 — *Analyse de l'acte d'accusation : première suite*, p. 17 et 22 (CREHSGM, *Papiers Streel*). Les articles journalistiques de Streel signalaient son opposition à toute politique collaborationniste qu'il estimait anti-belge : *Le Pays Réel*, 24/12/42, p. 1, *La Légion nous indique les solutions de l'avenir*, 5/1/43, p. 1, *La nation comme mythe et comme réalité*, 7/1/43, p. 1, *Les impressions des légionnaires rentrés au pays* et 17/1/43, p. 1, *Les folles illusions et les responsabilités de l'opinion publique*.

(195) AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS Note écrite..., 27/5/45.

(196) Voir note 192 — R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 50.

(197) TB 23, 15/4/43, p. 2.940 — *Procès von Falkenhausen*, Reeder à l'Oberkommando des Heeres, 26/1/43 (CREHSGM, Doc. 117).

(198) *Le Pays Réel*, 18/1/43, p. 1-3, *Le discours du Chef de Rex*.

que, n'employant qu'une terminologie très générale <sup>(199)</sup>. Il condamna l'Etat belge de 1830 comme une déformation de l'histoire mais, en même temps, il idéalisa « l'empire bourguignon » comme une ère d'harmonie entre Flamands et Wallons et il se servit de ce concept fantaisiste d'une réincarnation de la Grande Bourgogne pour préserver l'idée d'une unité flamande-wallonne à l'intérieur du *Reich* <sup>(200)</sup>. Cependant, l'importance de ce discours du 17 janvier ne réside pas tellement dans ces formulations peu sérieuses de Degrelle mais bien plutôt dans sa vision de la collaboration. Jusqu'au 17 janvier, la collaboration avait été présentée par les rexistes comme un *contrat* : un accord de deux communautés qui avait été conclu pour favoriser l'accomplissement de buts bien — ou moins bien — définis. Degrelle détruisit cette vision contractuelle de la collaboration et lui substitua l'idée d'une *fusion*. Selon lui, le *Reich* et la Wallonie n'étaient qu'une seule entité et les deux peuples jouissaient d'un destin commun. La coopération avec le *Reich* n'était pas seulement le résultat d'intérêts communs mais l'expression de l'unité des deux communautés. En conséquence de cette vision déterministe de la collaboration — comme la résultante inéluctable du caractère même de la Wallonie —, Degrelle déduisit que les Wallons devraient témoigner d'une fidélité inconditionnelle au peuple allemand.

Ce discours était, en fin de compte, l'oeuvre d'un aventurier qui rompait avec la société belge et, implicitement, avec Rex et qui cherchait à se faire accepter dans la vie politique du Troisième *Reich*, en exprimant une profession de foi inconditionnelle. Le rassemblement du 17 janvier qui annonçait le retour de Degrelle parmi les rexistes marqua, en réalité, la rupture du Chef avec son mouvement. Pour sa nouvelle carrière, Degrelle avait besoin de la Légion Wallonie tandis que Rex ne jouait plus aucun rôle dans sa stratégie; dorénavant, toutes les interventions de Degrelle dans les affaires de Rex seraient marquées du sceau de l'opportunisme et ne favoriseraient pas les intérêts du mouvement mais bien les ambitions personnelles de son chef.

Ce divorce était inhérent au discours de Degrelle mais il ne se manifesta qu'au cours de 1943 et 1944 et peu de rexistes perçurent en janvier 1943 cet aspect de la conférence. Matthys se rallia sans hésitation aux opinions du Chef mais Streeel ne put admettre ses « thèses extrémistes, racistes et annexionnistes » <sup>(201)</sup>. Guéri de son admiration pour Degrelle, il quitta le mouvement en dénonçant « les enthousiasmes chimériques, les

(199) Par exemple : « Notre petite Patrie, c'est l'Occident; mais notre grande Patrie, c'est la Communauté Germanique » (*Ibidem*).

(200) *Ibidem*. Degrelle fit usage de cette rhétorique bourguignonne dans plusieurs de ses discours en 1943 et 1944. Voir, par exemple : *Le Pays Réel*, 6/4/43, p. 1 et 3, *Le Chef de Rex passe en revue ses soldats du front intérieur*.

(201) JS à Son Eminence le Cardinal Van Roey, 2/12/45 (CREHSGM, *Papiers Streeel*, PS 16/1c) — AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS à l'abbé Lannoy, 31/3/45, Doc. 2 et *Dossier JS*, *Farde supplémentaire N° 7*, JS aux Président et Administrateurs de La Presse de Rex, 1/2/43, Doc. 11-14.

ambitions maladroites et les erreurs politiques » du Chef de Rex <sup>(202)</sup>. Séparé de Rex, Streel entra au *Soir* auquel il contribua jusqu'en septembre 1944, prônant une collaboration limitée et « nationale » avec les Allemands et l'établissement d'un Ordre Nouveau spécifiquement belge <sup>(203)</sup>. Constant, Chef d'Etat-Major des Formations de Combat, et Lisein, Chef des Cadres Politiques, suivirent Streel <sup>(204)</sup>; et le Conseil Politique de Rex, symbole d'une collaboration modérée, s'effondra définitivement <sup>(205)</sup>. L'inquiétude de ces dirigeants fut partagée par plusieurs des cadres de Rex. Le discours du 17 janvier créa une consternation générale parmi les militants rexistes <sup>(206)</sup> et un nombre indéterminé de dirigeants locaux quitta le mouvement <sup>(207)</sup>. Degrelle ne regretta pas ces départs d'individus obsédés, selon lui, par un « nationalisme petit-belge » <sup>(208)</sup> et il ne fit rien pour apaiser Streel. Il déclara que « Streel n'a apporté à la collaboration que ses scrupules » tout en insinuant que son départ avait été motivé par un goût de lucre <sup>(209)</sup>. Convié par Paul Colin à un dîner pour rencontrer ses opposants parmi les journalistes collaborationnistes, Degrelle y avait présenté ses vues d'une manière radicale qui excluait toute possibilité de compromis <sup>(210)</sup>.

Au cours des semaines qui suivirent le rassemblement de janvier, on accomplit une réorganisation considérable de la structure de Rex. Imposées par le départ de Streel et de ses collègues, ces modifications allèrent plus loin que le remplacement des partants. On saisit l'occasion pour changer la structure entière de l'Etat-Major et les services existants furent intégrés dans une série de départements dont le plus important fut le Département Politique <sup>(211)</sup>. Malgré la présence de Degrelle en Belgique, Matths demeura en fonction comme Chef *ad interim* de Rex et choisit le personnel de la nouvelle hiérarchie. Comme Chef du Département Politi-

(202) AUD.GEN., *Dossier JS*, Farde supplémentaire N° 7, JS à Victor Meulenijzer, 25/2/43, Doc. 7-8.

(203) AUD.GEN., *Dossier JS*, Farde supplémentaire N° 8, JS à « Monsieur le Procureur », 31/8/44 — *Analyse de l'acte d'accusation : deuxième suite*, p. 3 et JS à Monseigneur Picard, 28/12/45 (CREHSGM, *Papiers Streel*, PS 16/9).

(204) AUD.GEN., *Dossier Albert Constant*, Inst., Constant Pro Just., 22/7/45 et Pro Just., 3/7/46, Doc. 70-71 et 233-234 — *National Socialisme*, 15/4/43, p. 12, *Ordres et Communiqués*.

(205) Voir, par exemple, les lettres de démission de De Becker et De Ligne : De Becker à Degrelle, 18/1/43 et De Becker à Matths, 25/1/43 cités dans R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 68-70 — Pierre De Ligne à VM, 25/1/43 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 321).

(206) *Procès von Falkenhausen*, Reeder à l'Oberkommando des Heeres, 26/1/43, Doc. 117 (CREHSGM) — *Le Soir*, 6/3/46, p. 2, *Le procès du Grand Bruxelles*.

(207) Sipo-SD, *Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 3/43, 15/2/43, p. 26 — *Informations administratives et politiques*, n° 4, déc. 1943, p. 40-44, *Bilan de fin de l'année* — *Extraits du Bulletin d'informations confidentiel du Ministère de l'Intérieur* (CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 966, 29/6/43).

(208) L. DEGRELLE, *Lettres...*, p. 174.

(209) JS à Son Eminence le Cardinal Van Roey, 2/12/45 (CREHSGM, *Papiers Streel*, PS 16/1c) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., LC Pro Just., 27/11/46, Doc. 154-155.

(210) *Renseignements reçus de Belgique* (CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 968, 6/5/43) — DE-LANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, III, p. 34.

(211) *National Socialisme*, 15/4/43, p. 12, *Ordres et Communiqués*.

que et Chef des Cadres Politiques, il nomma Léon Brunet <sup>(212)</sup>. Désigné premier échevin du Grand-Bruxelles en septembre 1942, Brunet était un avocat prospère et un ami de longue date de Degrelle <sup>(213)</sup>. Sénateur rexiste avant la guerre, il se distinguait au sein du rexisme par sa prospérité matérielle et par ses relations. Son milieu préféré était celui des dîners et soirées du collaborationnisme bruxellois et plusieurs personnalités belges et allemandes de ce petit monde fréquentaient les réceptions données à la villa de Brunet à Rhode-St-Genèse <sup>(214)</sup>. Ses contacts avec les diplomates de l'ambassade allemande lui assuraient les passeports indispensables pour les voyages à l'étranger, un style de vie qui ne se maintenait que grâce au rôle très lucratif que Brunet jouait dans la vente des biens séquestrés par les Allemands <sup>(215)</sup>.

Brunet était un intrigant avide mais il n'avait point le goût du travail administratif exigé d'un chef de département. Matthys choisit Brunet comme « homme de paille » et il était convenu que la direction administrative du département serait du ressort d'un chef adjoint <sup>(216)</sup>. A ce nouveau poste, Matthys nomma Louis Collard, un liégeois âgé de 27 ans <sup>(217)</sup>. Rexiste de la première heure, Collard avait organisé le succès inattendu de Rex aux élections de 1936 dans le Luxembourg et, un peu plus tard, il avait été l'organisateur des grands rassemblements de masse de l'hiver 1936-1937. Après le déclin du mouvement, il avait cessé d'y être actif et était devenu en 1939 l'employé d'un des grands magasins de la chaîne Sarma <sup>(218)</sup>. De 1940 à 1942, Collard résida dans la région liégeoise et ce n'est qu'en septembre 1942 qu'il rentra à Rex en tant qu'employé du Service Politique <sup>(219)</sup>. Des capacités administratives considérables le distinguèrent de ses collègues et lui assurèrent la nomination de Chef adjoint du nouveau département <sup>(220)</sup>.

(212) *Ibidem*.

(213) *Le Soir*, 6/3/46, p. 2, *Le procès du Grand Bruxelles*, 7/3/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre* et 6/4/46, p. 3, *Les Conseils de Guerre*.

(214) *Le Soir*, 5/3/46, p. 2, *Conseil de Guerre de Bruxelles* — VM à Pierre Daye, 9/9/42 (CREHSGM, *Papiers Daye*, Doc. 289) — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 83 — AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde C, LC à l'Auditeur Général, 30/4/47, Doc. 18.

(215) *Le Soir*, 6/3/46, p. 2, *Le procès du Grand Bruxelles*, 4/4/46, p. 3, *Les Conseils de Guerre* et 17/5/46, p. 3, *Le procès du Grand Bruxelles*.

(216) *Le Soir*, 6/3/46, p. 2, *Le procès du Grand Bruxelles* et 13/3/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre* — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 29/11/46, Doc. 160-161 — Brunet à VM, 17/8/44 (CREHSGM, *Papiers Grauls*, PG 5/190).

(217) *National Socialisme*, 15/4/43, p. 12, *Ordres et Communiqués*.

(218) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 55 (CREHSGM, JB 13) — Charles PEETERS, *Organisation interne du mouvement rexiste* (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/87) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., LC Pro Just., 27/11/46, Doc. 154-155 et *Dossier LC*, Inst., LC à Burtomboy, 19/11/40, Doc. 137/18.

(219) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., *Note écrite...*, 27/5/45 et *Dossier LC*, Inst., VM Pro Just., 23/11/46 et LC Pro Just., 27/11/46, Doc. 209 et 214.

(220) Voir note 218 — *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 8 (CREHSGM, *Papiers Streef*).

Le Département Politique mis à part, le plus important des nouveaux services créés en janvier 1943 fut le Département de Sécurité et d'Information (DSI) à qui incombaient les responsabilités de sécurité et d'intelligence politique <sup>(221)</sup>. Charles Lambinon, ancien chef du BIRD, fut nommé Chef de ce département et doté des pleins pouvoirs pour prendre les mesures qu'il jugeait nécessaires au bon accomplissement de la mission de son département <sup>(222)</sup>.

L'impression générale donnée par la réorganisation de l'Etat-Major était celle d'une structure fortement hiérarchisée. Au chaos habituel de Rex était substituée une organisation plus digne d'un mouvement totalitaire. Chaque chef de département jouissait de son propre domaine d'autorité et les grades des employés de l'Etat-Major furent fixés par une hiérarchie complexe d'attachés, conseillers, référendaires et chargés de mission <sup>(223)</sup>.

Degrelle ne participa pas à cette réorganisation du mouvement. Complètement absorbé par ses projets personnels, il se rendit à Berlin ainsi qu'à Paris où il essaya de se présenter comme l'allié indispensable du Reich <sup>(224)</sup>. Au cours de ces discussions avec ses interlocuteurs allemands, Degrelle s'appesantit sur l'avenir de la Légion mais ne fit guère mention de Rex <sup>(225)</sup>: même dans ses grands discours, il n'employait plus le nom du mouvement politique dont il était le fondateur <sup>(226)</sup>. Reeder déplora à maintes reprises que Degrelle ne se préoccupât plus des problèmes de Rex : *Degrelle nutzt seine Anwesenheit im Lande weniger zur Reorganisation und Verstärkung seiner Partei aus, als vielmehr zu politisch taktischen Verhandlungen und Besprechungen* <sup>(227)</sup>. Matthys admit après la guerre que certaines autorités allemandes s'étaient efforcées de séparer Degrelle de Rex mais il exclut l'idée que Degrelle eût jamais considéré cette possibilité <sup>(228)</sup>. Cependant, en privé et, sans doute à l'insu des diri-

(221) *National Socialisme*, 15/4/43, p. 12, *Ordres et Communiqués* — Règlement organique du DSI (CREHSGM, Archives Rex, C11/286/1).

(222) *Ibidem*.

(223) *National Socialisme*, 15/7/43, p. 14, *Ordres et Communiqués* — *Le Pays Réel*, 15/5/43, p. 1, *Le Chef de Rex a quitté Bruxelles pour le Front* et 29/6/43, p. 1, *Bruxelles commémore dans la foi l'anniversaire du 22 juin 1941*.

(224) *Oberkommando der Wehrmacht, WFSI, Qu(Verw.)*, 13/2/43 (CREHSGM, Archives Rex, C11/124bis, Doc. 3) — [Baumann] à Meyer, 22/1/43 (GRMA, T-501, 175, 83) — Kaltenbrunner à Himmler, 24/3/43 (CREHSGM, Archives du Berlin Document Center, Section 3, Doc. 13).

(225) TB 23, 15/4/43, p. 2.942 — *Politisches Archiv Bonn, Inland II g. 487, Namen, Degrelle*, cité dans A. DE JONGHE, *op.cit.*, Troisième partie, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 70-72.

(226) *Le Pays Réel*, 9/2/43, p. 1 et 4, *Le Chef de Rex parle à nos ouvriers*.

(227) TB 24, 1/8/43, p. 3.147 — TB 23, 15/4/43, p. 2.940.

(228) Journal de V. Matthys, p. 14 (CREHSGM).

geants rexistes, il parla d'une dissolution éventuelle du mouvement rexiste (229). Il reconnut que Rex manquait de crédibilité et il envisagea la création d'un nouveau mouvement politique de type paramilitaire encadré par le personnel de la Légion Wallonie. En guise de préparation, Degrelle préconisa que tout dirigeant rexiste fasse un stage dans la Légion Wallonie avant d'être doté de responsabilités politiques (230).

Son choix de conseillers et de confidents illustre son détachement des affaires rexistes. En 1943 les plus influents des individus qui entouraient Degrelle n'étaient plus les dirigeants rexistes. L'un des plus importants de ces hommes nouveaux fut Paul Colin, le directeur du *Nouveau Journal* et de l'hebdomadaire *Cassandre*. Colin n'avait jamais été membre de Rex et, malgré sa présence au Conseil Politique, cet élitiste vaniteux méprisait les qualités personnelles des adeptes du mouvement (231). Depuis 1942, il avait reconnu que les exploits de la Légion Wallonie donnaient un ascendant à Degrelle sur les collaborationnistes de Belgique et il essaya d'effectuer un rapprochement avec le Chef de Rex (232). En janvier 1943, estimant que « la puissance croissante des SS et de leur idéologie » imposait aux collaborationnistes belges un réajustement tactique et idéologique, Colin se rallia aux nouvelles opinions de Degrelle (233). Les observateurs de la *Militärverwaltung* et de la *Sipo-SD* se méfiaient de l'influence croissante de Colin sur Degrelle (234). Les deux hommes travaillèrent ensemble à enlever la direction du *Soir* à Raymond De Becker (235) : ces efforts échouèrent mais des rumeurs circulèrent concernant le poste que Degrelle aurait promis à Colin dans un gouvernement degrellien (236).

Après la mort de Paul Colin en avril 1943, les conseillers les plus influents de Degrelle furent ses compagnons de la Légion Wallonie. Joseph Pévenasse, l'ancien Inspecteur Fédéral de Rex, qui servait dans la Légion Wallonie depuis mars 1942, s'affirma comme l'un des adjoints de Degrelle. L'avocat de Charleroi n'avait guère de sympathie pour les dirigeants rexistes restés au pays et, en 1943, il n'agissait pas comme un rexiste mais plutôt comme l'homme lige de Degrelle. Il eut la responsabilité du recrute-

(229) Himmler écrit que Degrelle était convaincu *dass seine Partei aufgelöst bzw. in einen grösseren Verband überführt werden müsse* (Himmler à Lammers, 25/3/43, CREHSGM, Archives Rex, C11/124bis, Doc. 7).

(230) *Politisches Archiv Bonn, Inland II g, 487, Namen, Degrelle*, cité dans A. DE JONGHE, *op.cit.*, Troisième partie, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 71-72 — *Au sujet de l'article 115*, p. 12 (CREHSGM, Papiers Streef).

(231) Circulaire de Brunet, 15/4/43 (CREHSGM, Archives Rex, C11/290) — *Les Pays Réel*, 9/4/42, p. 3, *Le devoir de présence*.

(232) *Ibidem* — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, II, p. 65 — *Documentation Jans*, 17 — *Histoire du Nouveau Journal*, p. 34-35 (Arch. Pers. Alain Dantoing).

(233) *Analyse de l'acte d'accusation : première suite*, p. 18 (CREHSGM, Papiers Streef).

(234) TB 23, 15/4/43, p. 2.941-2.942 — *Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 4/43, 1/3/43, p. 36-39.

(235) *Ibidem* — TB 23, 15/4/43, p. 2.932 et 2.942 — *Procès von Falkenhausen*, Reeder à l'Oberkommando des Heeres, 26/1/43 (CREHSGM, Doc. 117).

(236) R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 58.

ment de légionnaires parmi les prisonniers de guerre et travailleurs wallons en Allemagne (237). Quelques mois plus tard, il devenait le chef de la délégation de légionnaires qui essaya de s'infiltrer dans le Service des Volontaires du Travail pour la Wallonie (SVTW) (238). Le plus jeune des conseillers de Degrelle fut Jean Vermeire. Agé de 21 ans en mai 1940, il était journaliste au *Pays Réel* et correspondant de guerre auprès de la Légion Wallonie (239). Intime de Degrelle, Vermeire ne s'affilia jamais au mouvement rexiste mais, présent à une réunion rexiste en 1943, il fut qualifié de « représentant du Chef de Rex » (240). Vermeire fut l'interprète dans les discussions entre Degrelle et les autorités allemandes (241) et, en 1943, il fut désigné comme ambassadeur personnel de Degrelle à Berlin. Il y consolida l'alliance de son chef avec les autorités de la SS (242).

A l'intérieur du mouvement rexiste, la hiérarchie créée par la réorganisation de janvier 1943 permit à certains dirigeants de construire leurs fiefs personnels, transformant l'Etat-Major en une fédération où chaque chef de département jouissait d'une autonomie considérable. Le Département de Sécurité et d'Information (DSI) était l'exemple le plus achevé de cette décentralisation. Exploitant complètement sa liberté d'action, Lambinon établit un département qui correspondait à ses ambitions personnelles. L'intention de Matthys en créant le département avait été que le DSI remplît les rôles respectifs de recueil de renseignement politique et de protection de la sécurité personnelle des rexistes (243). Lambinon négligea cependant presque entièrement le renseignement politique et il se servit du prétexte de la sécurité pour justifier toute forme d'activité policière, même si elle ne touchait ni directement ni indirectement à la protection des rexistes (244). De sa propre initiative, Lambinon constitua un groupe d'agents qui opérèrent dès l'été de 1943 à Bruxelles, la « Brigade Z » (245), et il réussit à intégrer au DSI les brigades de policiers rexistes qui avaient été auparavant établies par les cercles et les administrations communales rexistes de

(237) Souvenirs de Heinz Forsteneichner, p. 5-6 (CREHSGM, PF 3) — AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Témoignages d'anciens prisonniers de guerre — [Baumann] à Meyer, 22/1/43 (GRMA, T-501, 175, 83).

(238) AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde C, VM Pro Just., 14/5/47, Doc. 19 et *Dossier LC*, Inst., LC Pro Just., 23/12/46, Doc. 248.

(239) AUD.GEN., *Dossier Jean Denis*, Info., Jean Vermeire Pro Just., 5/9/45, Doc. 38 — Voir aussi note 125.

(240) Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 25/3/71, p. 38 (CREHSGM) — *Le Pays Réel*, 13/9/43, p. 1, *Le Chef de Rex exhorte ses militants*.

(241) Interview de M. Jean Vermeire par José Gotovitch, 7/4/71 (CREHSGM).

(242) Voir note 239 — *Le Soir*, 16/6/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*. En 1944, Vermeire était le délégué général de la *Deutsch-Wallonische Arbeitsgemeinschaft* (DeWag), une organisation berlinoise qui avait été créée en 1943 par le *SS-Hauptamt* et les collaborationnistes germanophiles du Cercle Wallon opposés à l'hégémonie de Degrelle (*L'Effort Wallon*, 23/1/44, p. 6, *Nos Travailleurs en Allemagne*).

(243) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 4 (CREHSGM, JB 13) — Témoignage de VM cité dans *Documentation Jans*, 266.

(244) Louis Shaw Pro Just., 4/9/46 cité dans *Documentation Jans*, 377.

(245) *Ibidem*.

charleroi et de La Louvière <sup>(246)</sup>. Si le personnel supérieur du nouveau département était composé de membres du mouvement rexiste <sup>(247)</sup>, Lambinon recruta les agents du DSI dans le demi-monde d'aventuriers et d'opportunistes qui évoluait en marge de la collaboration. Un ancien garçon de restaurant, un chauffeur, un agent touristique, un coiffeur et même le *speaker* de l'Acropole du Lévrier, trouvèrent place dans les brigades de Lambinon <sup>(248)</sup>. Lambinon cultivait ses relations avec les polices allemandes en Belgique et, dès l'été 1943, le DSI et sa Brigade Z opéraient en collaboration avec elles <sup>(249)</sup>. Ces opérations combinées ne connurent pas toujours un succès éclatant, les policiers professionnels des officines allemandes censurant — à juste titre — l'incapacité professionnelle et la corruption du DSI <sup>(250)</sup>. Lambinon lui-même n'était pas d'une honnêteté irréprochable. Cet ancien représentant de commerce menait un style de vie assez somptueux qui contrastait avec les habitudes plus modestes d'autres dirigeants rexistes et que ses revenus officiels ne lui permettaient point <sup>(251)</sup>. Plusieurs des opérations du DSI bruxellois se déroulèrent à la limite des activités policières et des manœuvres criminelles; et, à deux reprises pendant l'été de 1943, elles aboutirent aux arrestations de membres du DSI par les polices allemandes <sup>(252)</sup>.

Le département de Lambinon opérait indépendamment de la structure politique de Rex <sup>(253)</sup> et Matthys se désintéressait des activités du Chef du DSI <sup>(254)</sup>. De temps en temps, il essaya d'imposer des limites à l'étendue des opérations du DSI mais il semble que Lambinon ne tint aucun compte de ses instructions <sup>(255)</sup>. En l'absence de tout contrôle effectif, les activités

(246) *Ibidem* — Edgard Duquesnes, Léon Lecocq et Jean Gorain Pro Just., 9/1/46 (CREHSGM, JB 20) — *Le Journal de Charleroi*, 7/1/47, p. 2, *La brigade policière rexiste devant le Conseil de Guerre de Charleroi* et 8/1/47, p. 2, *Le procès des tueurs rexistes de La Louvière* — AUD.GEN., *Dossier Charles Lambinon*, Inst., Charles Nisolle Pro Just., 18/6/42-25/6/45, Doc. 47-56.

(247) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 57-58 (CREHSGM, JB 13).

(248) *Ibidem*, surtout les *curricula vitae* de Salamanis, Delcourt, Shaw, Nolloment et Dubois.

(249) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Henry Marcovitz Pro Just., 4/11/46, Doc. 152-153 — Rapport de Gieselmann, 13/5/44 (GRMA, T-175, 131, 2657598) — *Bulletins de Police*, n° 1 et 7 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/288).

(250) *SS- und Polizeigericht X, Den Haag, Aussenstelle Brussel au SS-Richter beim Reichsführer-SS*, 7/4/44 (GRMA, T-175, 131, 2657865-2657866).

(251) AUD.GEN., *Dossier Charles Lambinon*, Pièces de Forme et *Dossier VM*, Info., Henri Marcovitz Rapport N° 6, 11/3/46 et Pro Just., 4/11/46, Doc. 119-121 et 152-153.

(252) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 18 (CREHSGM, JB 13). En septembre 1943, Lambinon et ses adjoints, impliqués dans un trafic illégal de devises, furent arrêtés par la police allemande. L'Etat-Major de Rex et les alliés allemands de Lambinon durent intervenir pour obtenir la libération des prisonniers (Charles PEETERS, *Organisation interne du mouvement rexiste*, CREHSGM, *Archives Rex*, C11/87) — *SS- und Polizeigericht X, Den Haag, Aussenstelle Brussel au SS-Richter beim Reichsführer-SS*, 7/4/44 (GRMA, T-175, 131, 2657866).

(253) On l'appelait — non sans ironie — dans le monde rexiste « notre Himmler » (Rapport de Gieselmann, 13/5/44, GRMA, T-175, 131, 2657599) — Charles PEETERS, *Organisation interne du mouvement rexiste* (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/87).

(254) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45, Doc. 48-51 — *Le Soir*, 5/3/47, p. 5, *Le procès des tueurs de Rex*.

(255) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 20/9/45, Doc. 60 — Mémoire de V. Matthys, p. 97-98 (CREHSGM).

des dirigeants du DSI ne se limitèrent pas à des opérations de police. En réponse aux nombreux attentats contre des militants rexistes, ils encouragèrent la participation d'agents du DSI à des actions de contre-terreur. À Liège à l'été de 1943, une brigade du DSI, agissant au su des dirigeants nationaux, commit une série d'assassinats politiques. Matthys n'avait pas été préalablement informé de ces actions qui allaient à l'encontre de la politique établie par l'Etat-Major <sup>(256)</sup>.

Les activités de Lambinon étaient préjudiciables à l'autorité exercée par Matthys mais le Chef du DSI ne recherchait qu'une position d'autonomie. Le cas de Louis Collard fut entièrement différent. L'ascension du Chef adjoint du Département Politique fut le phénomène le plus étonnant au sein de Rex en 1943 et se révéla de la plus grande importance pour l'histoire ultérieure du mouvement. En moins de six mois, Collard l'emporta sur tous ses rivaux éventuels au Département Politique et s'affirma comme le conseiller le plus écouté de Matthys et, en outre, son confident préféré en toutes matières politiques et personnelles. Signataire d'un nombre énorme de circulaires rexistes, Collard était un homme omniprésent qui se trouva au coeur de toutes les initiatives rexistes de 1943. Il réussit à s'affirmer d'une manière incontestable comme le troisième homme de Rex, le lieutenant ou même l'*alter ego* de Degrelle et de Matthys <sup>(257)</sup>. Son influence — qui couvrait l'organisation interne du mouvement ainsi que la direction politique — fut plus considérable que celle de Streef en 1941 et 1942 et le Département Politique bénéficia, lui aussi, de l'ascendant de Collard. Grâce à l'autorité personnelle de Collard, son département fut en mesure de déterminer les priorités du mouvement et, employant une soixantaine d'employés à plein temps, il domina l'Etat-Major en 1943 et 1944 <sup>(258)</sup>. Les dix services constitutifs du département se spécialisèrent dans la totalité du champ des activités publiques et politiques de Rex et les responsabilités d'autres départements de l'Etat-Major se limitèrent à des fonctions d'administration interne <sup>(259)</sup>.

On a coutume de lier le succès de Collard à son ambition personnelle. On affirme qu'ayant résolu d'entrer dans les services centraux de Rex, il ne se contenta pas d'un poste secondaire mais intrigua sans cesse afin de s'avancer. Ce fut l'avis de Marcovitz, ancien rexiste et, pendant les dernières années de l'occupation, employé du *Sicherheitsdienst*. Au cours de l'instruction judiciaire ouverte à sa charge, après la guerre, il écrivit des rapports dépeignant les intrigues de Collard, « l'éminence grise » du mouvement rexiste <sup>(260)</sup>. Marcovitz détestait le Chef adjoint du Département

(256) *SS- und Polizeigericht X, Den Haag, Aussenstelle Brüssel au SS-Richter beim Reichsführer-SS, 7/4/44* (GRMA, T-175, 131, 2657863-2657865).

(257) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 55 (CREHSGM, JB 13).

(258) *Analyse de l'acte d'accusation : première suite*, p. 17 (CREHSGM, Papiers Streef).

(259) AUD.GEN., *Dossier VM, Info., LC Pro Just., 27/11/46, Doc. 154-155 — Informations administratives et politiques*, déc. 1943, p. 29-31, *Activité des Cadres Politiques*.

(260) AUD.GEN., *Dossier LC, Inst., Henry Marcovitz Rapport N° 3, 11/2/46, Doc. 168-173 et Dossier VM, Info., Henry Marcovitz Pro Just., 28/11/46, Doc. 156-157.*

politique, dont il attribuait le succès à « l'ascendant qu'il exerçait sur Victor Matthys en satisfaisant les vices de ce dernier » (261). Selon lui, Matthys, un faible, n'était qu'un homme de paille dans les mains d'un adjoint qui flattait son amour-propre mais qui enlevait au Chef de Rex *ad interim* tout rôle effectif dans les affaires de Rex. Si Marcovitz n'était pas un observateur désintéressé, Matthys lui-même admit cependant après la guerre que Collard était « le plus intime et le plus influent » de tous ses collaborateurs (262). De plus, il est évident qu'au cours des procès d'après-guerre, Matthys s'efforça de protéger Collard des accusations les plus graves (263). Même s'il faut douter des histoires extravagantes de Marcovitz, il est indéniable qu'épuisé peut-être par les soucis et les responsabilités de dix-huit mois de direction de Rex, Matthys délégua plusieurs de ses compétences à Collard.

Mais Collard n'était pas seulement — comme Marcovitz voulut le faire croire — un habile intrigant; il était aussi un administrateur et un fonctionnaire d'une remarquable énergie. Son zèle dans les plus menues questions d'administration était sans bornes (264) et cette compétence contribua à son ascension dans le monde rexiste : « il était dynamique et surtout il était doué d'une formidable force de travail » (265). Cet avis de Matthys fut confirmé par Streef, Degrelle et Moskopff de la *Dienststelle Jungclaus*, qui soulignèrent que Collard était un fonctionnaire doué de talents considérables (266). Dans le monde collaborationniste, Collard était un phénomène exceptionnel, un spécialiste. La majorité des collaborationnistes étaient, à la fois, journalistes, administrateurs, militaires et même policiers. Mais Louis Collard — comme l'avocat de la défense le souligna à son procès — n'écrivit jamais dans les publications collaborationnistes et ne prononça jamais un discours public (267); de plus, dans un monde en uniformes, Collard portait une tenue civile.

L'hégémonie de ce bureaucrate anonyme est symptomatique du nouveau style du rexisme en 1943 et 1944. Isolé de la grande majorité de la population, Rex n'avait plus besoin de politiciens ou d'orateurs; au contraire, il lui fallait des administrateurs compétents. Collard répondit à cette nécessité. Il personnifiait un type de collaboration petit-bourgeois qui joua un rôle décisif dans le rexisme des dernières années de l'occupa-

(261) *Ibidem*.

(262) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 29/11/46, Doc. 160-161.

(263) *Le Soir*, 5/3/47, p. 5, *Le procès des tueurs de Rex*.

(264) Voir les remarques d'un ancien collègue dans le mouvement rexiste citées dans AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde H, Rapport d'expertise médico-mentale, 27/5/47, Doc. 7.

(265) Voir note 262.

(266) Vermerk, 11/5/44 (GRMA, T-175, 131, 2657824) — *Observations sur l'acte d'accusation*, p. 8 (CREHSGM, *Papiers Streef*). Degrelle, dilettante incorrigible, remarqua : « J'ai été épaté par son travail et par ses étonnantes qualités » (AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., LD à VM, 13/8/44, Doc. 200-204).

(267) *Le Soir*, 5/7/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*.

tion. Importante dans les cercles et l'Etat-Major de Rex, cette collaboration d'employés et de cols-blancs ne s'accordait pas toujours avec le style plus violent et plus militaire d'autres rexistes et surtout des légionnaires rentrés en Belgique.

Collard était secondé au Département Politique d'adjoints, dont les plus importants furent Jean Colman, Michel Saussez, Albert Regnard et Carlos Jacques. Ces représentants de la nouvelle génération de dirigeants rexistes étaient, comme Collard, administrateurs plus que politiciens, journalistes ou militaires. Ils ne prirent rang à l'Etat-Major qu'à la fin de 1942 ou en 1943 et, exception faite de Jacques, c'était des jeunes, âgés de moins de trente ans en 1943. Colman et Regnard, employés petit-bourgeois avant la guerre, servirent dans les rangs de la Légion Wallonie à partir d'août 1941 et, démobilisés, entrèrent dans l'Etat-Major de Rex <sup>(268)</sup>. Michel Saussez était un rexiste de la première heure, fils d'une famille d'ouvriers catholiques et rexistes du Borinage <sup>(269)</sup>. Etudiant à l'Université de Louvain, Saussez y avait vécu la grande vague d'enthousiasme degrellien dans le monde étudiant catholique <sup>(270)</sup>. Ses études terminées, il était retourné dans sa région natale pour y être instituteur <sup>(271)</sup>. Il continua à militer pour la cause en remplissant des fonctions administratives dans le cercle rexiste de Mons, avant sa promotion au Département Politique en novembre 1942 <sup>(272)</sup>. Carlos Jacques, par contraste, était un industriel de bonne famille. Soldat dans l'armée belge de 1914-1918, il avait milité dans les associations d'anciens combattants avant de se rallier au mouvement rexiste en 1935. Il n'entra à l'Etat-Major de Rex qu'en mai 1943 <sup>(273)</sup>. Avec Collard, ces quatre hommes furent les chefs effectifs de Rex pendant la dernière année de l'occupation allemande. Indifférents aux activités politiques, ces *apparatchiks* étaient tout indiqués pour diriger un mouvement autoritaire qui avait divorcé d'avec son héritage politique.

Ce nouveau régime établi à la tête de Rex vers la fin de 1943 s'attela à la solution des problèmes qui menaçaient le mouvement. Malgré les initiatives politiques de Degrelle, la situation des militants rexistes s'avérait de plus en plus difficile. L'évolution de la guerre et l'atmosphère de peur créée par les attentats continuels de la résistance déprimaient le moral des membres de Rex <sup>(274)</sup>. Plus de soixante rexistes furent tués par la résis-

(268) AUD.GEN., *Dossier Jean Colman*, Antécédents et Pièces à Conviction, Doc. 7 — Cour Militaire, Pro Justitia, 13/3/47, p. 11 (CREHSGM, JB 12) — Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 64 (CREHSGM, JB 13).

(269) AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., J-B. Bauche et Alfred Saussez Pro Just., 15/3/46 et 14/5/46, Doc. 55 et 57.

(270) AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Dossier académique et Paul Lespagnard Pro Just., 17/6/46, Doc. 3 et 85.

(271) AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Curriculum vitae, Doc. 15.

(272) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Gérard Bonnet et Alphonse Mahieu Pro Just., 28/12/44 et François Boveroulle Pro Just., 24/5/46, Doc. 14 et 64.

(273) Cour Militaire, Pro Justitia, 13/3/47, p. 6 et 111-112 (CREHSGM, JB 12) — *Le Soir*, 6/7/46, p. 2, *Les tueurs de Courcelles*.

(274) DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, III, p. 292 — TB 25, 15/11/43, p. 3.415.

tance de janvier à octobre 1943 (275) et Matthys devait déplorer « l'atmosphère de guerre civile larvée dans laquelle le pays vit actuellement » (276). La population sympathisait avec les auteurs de ces attentats, contribuant ainsi à l'isolement et à l'intimidation des groupes rexistes (277). Les réactions des rexistes face à cette hostilité étaient symptomatiques d'une mentalité de plus en plus paranoïaque : les propos surpris de voisins étaient interprétés comme les préparatifs d'un attentat et les militants rexistes visés s'empressaient d'écrire à la police allemande en dénonçant des conspirations aussi sinistres qu'imaginaires (278). Streeel remarqua que la communication entre les collaborationnistes et la majorité anglophile n'était plus possible (279) et Reeder fut d'avis qu'il existait plus d'antipathie envers les collaborationnistes en Belgique que dans n'importe quel autre territoire occupé par les armées allemandes (280).

Cette hostilité poussa des rexistes à se séparer du mouvement en 1943 (281). En décembre, Reeder observa que les rexistes ne constituaient qu'une minorité insignifiante de la population (282), estimant que le total des militants ne dépassait plus le chiffre de huit mille (283). Dans les localités rurales on signalait une chute catastrophique du nombre d'adhérents et, dans le courant de l'année, quatre des vingt-trois cercles rexistes cessèrent toute activité ou furent fusionnés avec un cercle voisin (284). La désorganisation du mouvement influa aussi sur les relations entre les cercles et l'Etat-Major. Marcel Dupont, le Chef des Cadres Territoriaux, malade et épuisé, n'était plus à même d'exercer son autorité sur les activités des cercles (285). Ce défaut de contrôle effectif concourut au développement d'actions — surtout de contre-terreur — non autorisées par l'Etat-Major de Rex. Les exemples les plus remarquables furent les meurtres commis à Liège par la bande de tueurs dirigée par Pirmolin (286).

(275) Dans un rapport écrit vers la fin de 1943, Reeder signala que 51 militants rexistes avaient été tués par la résistance en 1943. On doit ajouter à ce chiffre les rexistes assassinés en service dans les formations militaires en Belgique (TB 25, 15/11/43, p. 3.384).

(276) *Le Pays Réel*, 5/9/43, p. 1, *Deux balles dans la nuque*.

(277) *Ibidem* — P. STRUYE, *op.cit.*, p. 133-134 — CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 1.087, 1/5/43 — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, III, p. 339.

(278) AUD.GEN., *Dossier Jean Colman*, Inst., Jean Colman à la [Geheime Feldpolizei], 13/12/42 et Commissaire de Forest Pro Just., 6/11/44, Doc. 56 et 3.

(279) *Notes rédigées par José Streeel (à prononcer après la plaidoirie de son avocat au tribunal)* (CREHSGM, *Papiers Streeel*).

(280) TB 23, 15/4/43, p. 2.910-2.911.

(281) TB 25, 15/11/43, p. 3.415 — CREHSGM, *Fonds INBEL*, n° 980, 11/5/44, Service P — *Informations administratives et politiques*, déc. 1943, p. 1, *La Légion et vous*.

(282) *Bundesarchiv Koblenz*, Doc. NS 19/1567, Reeder à Himmler, 21/12/43 cité dans A. DE JONGHE, *op.cit.*, Troisième partie, in *Cahiers...*, V, Bruxelles, 1978, p. 166.

(283) TB 24, 1/8/43, p. 3.147 — *Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 8/43, 1/5/43, p. 36.

(284) TB 25, 15/11/43, p. 3.418. Il était question des cercles de Soignies, de Neufchâteau, de Marche et de Waremme.

(285) AUD.GEN., *Dossier Marcel Dupont*, Info., LC Pro Just., 21/3/46 et VM Pro Just., 27/8/46, Doc. 5 et *Papiers supplémentaires*.

(286) A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 122-125.

A la fin de 1943, les nouveaux dirigeants de Rex s'attaquèrent à ces problèmes. Pour améliorer la sécurité des militants rexistes, on obtint des armes supplémentaires qu'on fit distribuer aux mandataires rexistes (287). De plus, des négociations furent entamées avec la *Dienststelle Jungclaus* en vue de créer un corps de protection rexiste (288). Les discussions, menées par Collard, aboutirent en novembre 1943 à la création de l'Etendard de Protection Paul Colin connu couramment comme les Formations B (289). Cet accord se rattachait à un pacte plus large établissant l'exemption totale des rexistes du travail obligatoire en Allemagne; et on créa en même temps des Formations A et C, composées en principe de rexistes qui opéraient comme les adjoints des Allemands dans le *Zivildienst* et à la Fabrique Nationale de Herstal (290). Plus importantes que les Formations A et C, les Formations B étaient sous le contrôle d'un Etat-Major rexiste mais la *Dienststelle Jungclaus* fournissait l'armement, le financement et les autorisations nécessaires (291). De plus, la *Dienststelle* exerçait une certaine influence sur les activités des Formations (292) voyant dans la création de ce corps la possibilité de jouer un rôle plus direct dans la lutte contre les « terroristes » de la résistance (293). Le recrutement de volontaires commença en décembre et, en avril 1944, trois cents membres des Formations B avaient terminé les cours d'entraînement organisés aux casernes de Namur (294). Ces gardes du corps à plein temps furent discrètement répartis entre les cercles rexistes, où ils furent préposés à la protection des militants considérés comme menacés et des centrales de Rex (295).

Le succès des négociations concernant les Formations B renforça l'étroite alliance qui se développait entre Rex et la *Dienststelle Jungclaus*. Le rapprochement de Rex et des représentants de la SS à Bruxelles avait été favorisé par le ralliement de Degrelle aux thèses ethniques de la SS mais il était surtout l'oeuvre de Matthys et de Collard. Selon Matthys, les deux dirigeants rexistes s'assurèrent de « l'appui total et inconditionnel » de

(287) TB 26, 1/3/44, p. 3.662 — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., LC au Chef de Cercle de Liège, 28/1/44, Doc. 128.

(288) Avant ces discussions, Matthys et Collard avaient fait une visite à Romsée au Ministère de l'Intérieur pour suggérer la création d'un corps supplémentaire de policiers belges destiné à la protection des rexistes. Ces négociations n'eurent pas de suite (AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde C, LC à l'Auditeur Militaire Général, 30/4/47 et VM Pro Just., 20/5/47, Doc. 18 et 19).

(289) AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Henry Marcovitz Rapport N° 3, 11/2/46 et VM Pro Just., 25/11/46, Doc. 168-173 et 210-211 — Robert Siméon Pro Just., 15/12/46, p. 3 (CREHSGM, JB 20) — AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, JP au Chef de Cercle d'Arlon, 9/2/44, Doc. 1.005.

(290) *Ibidem* — LC aux militants rexistes, 20/11/43 (CREHSGM, JB 20) — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., LC aux Chefs de Services, de Cercles et des FC, 28/12/43, Doc. 149.

(291) A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 88.

(292) TB 26, 1/3/44, p. 3.664.

(293) A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 70-71.

(294) Réunion de la IVe Bannière des FC, 23/12/43 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/278) — Robert Siméon Pro Just., 15/12/46, p. 8-9 (CREHSGM, JB 20) — TB 27, 10/4/44, p. 3.855.

(295) Etat-Major des FC aux unités FC, 3/4/44 et Rapport du 12/4/44 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/266 et C11/289).

Moskopff qui, en tant que référendaire aux affaires wallonnes, déterminait la politique de la *Dienststelle* envers Rex (296). L'alliance offrait plusieurs avantages à Rex qui reçut de la *Dienststelle* une aide financière et matérielle considérable (297). La *Dienststelle* se fit de surcroît un soutien influent des ambitions politiques de Rex. Moskopff se rendit aussi à Berlin pour plaider le cas de Rex et contrecarrer la propagande anti-rexiste d'autres dirigeants allemands (298). Grâce à cette alliance avec la *Dienststelle*, Rex, méprisé depuis toujours par la *Militärverwaltung*, jouissait pour la première fois de l'appui assuré de hauts fonctionnaires nazis.

Le 3 janvier 1944, Matthys annonça une réorganisation considérable des services centraux de Rex en vue de renforcer la centralisation du mouvement sous la direction d'un Etat-Major tout puissant (299). Il nomma Collard Secrétaire d'Etat-Major, un nouveau poste qui assurait à ce dernier une grande autorité sur le personnel et les services centraux de Rex (300). Après cette réforme, Collard était le chef effectif de l'Etat-Major et Matthys ne gardait qu'un rôle présidentiel et honorifique. Les adjoints de Collard bénéficièrent, eux aussi, de la réorganisation : Saussez fut nommé adjoint de Collard au nouveau secrétariat et la responsabilité de la direction administrative du Département Politique passa aux mains de Jean Colman (301). D'autres changements renforcèrent le contrôle de l'Etat-Major sur les organisations féminines (302) et sur les cercles locaux de Rex par la nomination d'un nouveau Chef de l'Organisation des Cadres Territoriaux, Julien Keutgen, qui remplaça Marcel Dupont (303). Le DSI de Lambinon restait le seul département de l'Etat-Major non soumis à l'autorité de Collard (304). Après le désordre de 1943, cette réorganisation jetait les bases d'un Etat-Major rénové et efficace.

Un deuxième aspect de la réorganisation porta, lui, préjudice à la politique et à l'ascendant personnel de Collard. Matthys créa un nouvel inspectorat, dirigé par un Inspecteur de la Milice et chargé de la rénovation des formations diverses, militaires et paramilitaires, de Rex : les Formations de Combat, les Formations B, les Gardes Wallonnes et les unités wallonnes du NSKK (305). La nécessité d'une telle réorganisation était évi-

(296) Journal de V. Matthys, p. 13 (CREHSGM) — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Henry Marcovitz Rapport N° 3, 11/2/46, Doc. 168-173.

(297) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Charles Féron Pro Just., 18/7/45, Doc. 18-21 — Journal de V. Matthys, p. 16 (CREHSGM) — *Vermerk*, 11/5/44 (GRMA, T-175, 131, 2657825).

(298) A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 123-125.

(299) LC aux Chefs de Cercles, 19/1/44 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/103).

(300) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., LC Pro Just., 2/12/46, Doc. 162 et *Dossier LC*, Pièces à Conviction, Secrétaire de TEM du Chef, Ordre d'exécution, 10/2/44, Doc. 42.

(301) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 55 (CREHSGM, JB 13) — AUD.GEN., *Dossier Pierre Pauly*, Info., Pauly Pro Just., 29/6/45, Doc. 18.

(302) *National Socialisme*, 15/3/44, p. 8, *Ordres et Communiqués*.

(303) Voir note 299 — AUD.GEN., *Dossier Marcel Dupont*, Papiers supplémentaires, Julien Keutgen Pro Just., 13/9/46.

(304) Charles PEETERS, *Organisation interne du mouvement rexiste* (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/87).

(305) Voir note 299.

dente : les Formations de Combat n'étaient que quelques petits groupements d'hommes âgés et d'une faible valeur <sup>(306)</sup>. Aux Gardes Wallonnes, on signalait un moral déplorable : « Elles se trouvent dans une situation stagnante, particulièrement débilante, tant morale que physique » <sup>(307)</sup>. Les autorités allemandes ne se fiaient plus à la loyauté que de 50 % des effectifs des bataillons <sup>(308)</sup> et les meilleurs éléments faisaient des « tentatives désespérées » pour quitter le corps <sup>(309)</sup>. Le manque de valeur des officiers et des sous-officiers des Gardes Wallonnes était flagrant et il n'existait plus aucune coordination entre les Gardes et l'Etat-Major de Rex <sup>(310)</sup>. Dans le NSKK, la situation morale et politique s'avérait *bedauerlich* <sup>(311)</sup>. Les officiers allemands ne manifestaient aucune compréhension des intérêts des soldats wallons et l'incompétence et la corruption étaient de règle parmi les sous-officiers wallons <sup>(312)</sup>.

En même temps qu'elle remédiait aux problèmes spécifiques de ces formations diverses, l'inauguration d'un Inspecteur de la Milice répondait à la nécessité de créer un commandement unifié qui, à l'imitation des réformes parallèles accomplies par le VNV en 1943 <sup>(313)</sup>, permettrait à l'Etat-Major d'exercer une autorité directe sur les formations en question.

Collard reconnut la nécessité de ces réformes <sup>(314)</sup> mais il est improbable qu'il appuyât la nomination de Joseph Pévenasse au poste d'Inspecteur de la Milice <sup>(315)</sup>. Pévenasse fut choisi par Matthys ou même par Jungclaus <sup>(316)</sup> et il personnifia un style radical et militaire de collaboration qui ne s'intéressait ni à Rex ni aux intrigues politiques des collaborationnistes de Belgique. Pour Pévenasse, la solution de tous les problèmes de la Wallonie était au bout des mitrailleuses de la Légion <sup>(317)</sup> et sa fidélité principale n'était pas à Rex mais à la Légion Wallonie et à Léon Degrelle. Il partageait l'avis de nombre d'anciens légionnaires rentrés en Belgique — surtout ceux qui étaient employés dans l'*Ersatzkommando* de la Légion — qui s'irritaient des « hésitations » et des « faiblesses » des dirigeants de Rex. Un vague regroupement de ces mécontents s'opéra vers la fin de 1943 et Reeder signala le conflit qui opposait les légionnaires aux militants restés

(306) Rapport de Louis Abrassart, 26/2/44 (CREHSGM, Archives Rex, C11/283).

(307) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Protocole de la réunion du 27/3/44 et JP au *Militärbefehlshaber Kdo. Stab. abt. Z.* 15/3/44, Doc. 928/I et 928/II.

(308) Rapport sur les Gardes Wallonnes, 25/10/43 (CREHSGM, Fonds INBEL, n° 967).

(309) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, JP au *Militärbefehlshaber Kdo. Stab. abt. Z.* 15/3/44, Doc. 928/II.

(310) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Protocole de la réunion du 6/1/44, Doc. 919/II.

(311) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, *Wallonische Verbindungsführung NSKK* à JP, 29/2/44, Doc. 928/III.

(312) *Ibidem* — Voir aussi note 310.

(313) TB 26, 1/3/44, p. 3.638.

(314) Voir note 310.

(315) Voir note 299.

(316) Mémoire de V. Matthys, p. 50 (CREHSGM).

(317) Un exemple de la rhétorique de Pévenasse en 1944 se trouve dans AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Doc. 925.

en Belgique : *Seit dieser Abwesenheit von Degrelle* [en novembre 1943] *setzten sogleich wieder Machtkämpfe zwischen den zum « Rex-Stabe » getretenen Legionären und den übrigen Rex-Führern ein. Die Legionäre hielten den letzteren ihren fehlenden Fronteinsatz vor, während die Unterführer ihre ältere politische Machtstellung in der Partei zu behaupten trachteten* (318). La nomination de Pévenasse à l'Inspectorat donna un chef à cette coalition des radicaux.

Pévenasse s'attela avec énergie à la rénovation des formations militaires de Rex, étudiant les problèmes spécifiques de chacune des formations (319) et établissant un système de commandement centralisé (320). Il voulait créer un mouvement rexiste entièrement mobilisé où chaque militant accepterait une discipline militaire : « Plus de civils, rien que des soldats de la Révolution » (321). Pévenasse s'inspirait des exemples de formations étrangères. La Milice française de Darnand enthousiasmait les dirigeants rexistes et, en février 1944, une délégation de l'Etat-Major de Rex — sous la direction d'Albert Regnard — rencontra Darnand à Paris et assista à la grande opération menée par la Milice contre les maquis de Haute-Savoie (322). Mais, c'était surtout l'exemple de la SS que Pévenasse voulait imiter. En janvier déjà, il avait étudié — avec Collard — la possibilité d'établir une *Allgemeine SS* ou *Ordre de la SS* (323). Il vantait le style SS qui, selon lui, était le seul moyen d'affronter un avenir sombre : « un débarquement soulèverait un volcan. En face des communistes déchaînés, ce n'est pas l'esprit 'garde-civique' qui triomphera; il n'y a que l'esprit de la SS — *légion de l'intérieur* — qui soit capable de mobiliser nos camarades qui se dresseront *un contre cent* parce qu'ils attendent depuis des années cette heure-là » (324). Pour préparer les cadres de ce nouveau mouvement style-SS, Pévenasse sélectionna les hommes dignes d'être envoyés à l'école de la SS à Bad Tölz (325).

Collard ne s'opposa pas aux initiatives de Pévenasse mais il conseilla à l'inspecteur d'agir avec prudence (326). Collard ne voulait pas laisser les mains libres à Pévenasse et il insista sur son droit de contrôle du personnel de l'Inspectorat (327). De plus, il adjoignit deux membres de son Départe-

(318) TB, 26, 1/3/44, p. 3.665.

(319) Voir notes 306, 307 et 311.

(320) TB 27, 10/4/44, p. 3.850.

(321) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Doc. 925.

(322) Robert Siméon Pro Just., 15/12/46, p. 3-4 (CREHSGM, JB 20) — « Milice française » (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/293/1).

(323) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, Protocole de la réunion du 6/1/44, Doc. 919/1.

(324) AUD.GEN., *Dossier Joseph Pévenasse*, JP au *Militärbefehlshaber Kdo. Stab. abt. Z*, 15/3/44 et Protocole de la réunion du 27/3/44, Doc. 928/II et 928/I et *Dossier Pierre Pauly*, Info., Pauly Pro Just., 29/6/45, Doc. 18.

(325) Voir note 323.

(326) *Ibidem*.

(327) AUD.GEN., *Dossier LC*, Pièces à Conviction, Secrétaire de l'EM du Chef, *Ordre d'exécution*, 10/2/44, Doc. 42.

ment Politique — Charles Groulard et Pierre Pauly — à l'Inspectorat de Pévenasse (328).

En janvier 1944, la rupture par la Légion Wallonie de son encerclement par l'Armée Rouge dans la poche de Tcherkassy déclencha dans le monde rexiste une vague d'euphorie (329) proportionnelle à l'anxiété qui l'avait précédée (330). Les défilés de la Légion, le premier avril, à Charleroi et à Bruxelles manifestèrent nettement la puissance armée qui était à la disposition des rexistes et firent naître des espoirs de coup d'état (331). Comme toujours, Degrelle encouragea ces rumeurs en comparant sa propre situation à celle de Darnand en France (332). Il se mêla de plusieurs intrigues et, pour faire avancer ses projets, il se servit à l'occasion de Rex (333) ; mais, plus que jamais, il se désintéressait totalement du mouvement. Reeder écrivit le 10 mai, que : *Degrelle kein allzugrosses Interesse an dem Ausbau und der Festigung seiner Partei mehr zu haben* (334). Convaincu qu'il lui faudrait rompre avec un mouvement qu'il considérait comme décimé et discrédité, Degrelle fondait ses espoirs sur la Légion Wallonie comme fer de lance et vecteur d'un nouveau mouvement populaire (335). Seuls les fusils, canons et tanks de la Légion, déclara-t-il, pourraient assurer le succès d'une révolution nationale-socialiste en Wallonie (336).

Degrelle ne se préoccupait que de la transformation de la Légion Wallonie en une division (337) et il insista pour que Rex oeuvrât à « une campagne de propagande d'une intensité inouïe » en faveur du recrutement pour la Légion Wallonie (338). Une telle campagne était vouée en Belgique à un échec certain mais Degrelle espérait que les travailleurs wallons employés dans les usines du *Reich* seraient plus réceptifs. En juin, il fit une tournée de propagande en Allemagne qui culmina en un grand rassemblement à Berlin (339). Convaincu que dix mille travailleurs wallons en Allemagne étaient prêts à servir dans la Légion Wallonie, Degrelle ordonna à l'Etat-Major rexiste de rédiger une liste de dix mille réfractaires au travail

(328) LC aux Chefs de Cercles, 19/1/44 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/103) — AUD.GEN., *Dossier Pierre Pauly*, Info., Pauly Pro Just., 27/6/45, Doc. 18.

(329) TB 26, 1/3/44, p. 3.628.

(330) *Ibidem*.

(331) DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 75-78 — *Le Pays Réel*, 2/4/44, p. 1, *La Légion rentre au pays* — TB 27, 10/4/44, p. 3.845.

(332) TB 27, 10/4/44, p. 3.841 et 3.845 — *Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 12/44, 15/6/44, p. 29 — DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 84.

(333) Par exemple, il essaya d'entrer en contact avec les anciens militants de Rex-Flandre afin de rétablir sa position politique en Flandre (TB 28, 10/5/44, p. 3.923).

(334) TB 28, 10/5/44, p. 3.924.

(335) TB 26, 1/3/44, p. 3.631.

(336) Voir note 334 — *L'Effort Wallon*, 2/7/44, p. 2, *Une lettre de Léon Degrelle*.

(337) Voir note 334 — Degrelle aux Gardes Wallonnes, 5/5/44 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/274b/9).

(338) AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde E, Note générale de LC aux formations et cadres territoriaux, 13/5/44, Doc. 46 — TB 29, 10/6/44, p. 4.002.

(339) *Ibidem* — *L'Effort Wallon*, Edition spéciale du 2/7/44.

obligatoire qui, arrêtés par les Allemands, remplaceraient les volontaires partis des usines du *Reich* pour la Légion Wallonie. Le projet fut mal conçu et mal accueilli par les rexistes et, pour la première et unique fois, Matthys refusa d'obéir à un ordre de son chef (340). La réaction de Degrelle fut significative de son attitude envers les rexistes : un légionnaire, Willy Graide, employé dans l'Etat-Major de Rex, fut chargé de la confection des listes et Collard fut convoqué à la villa de Degrelle, Drève de Lorraine, et y reçut des instructions détaillées pour l'élaboration de l'ordre (341). Collard distribua une circulaire aux cercles rexistes indiquant que « par ordre exprès et formel du Chef le *Sturmbannführer* et Commandant Léon Degrelle », il était imposé aux cadres rexistes de fournir des listes de réfractaires (342). La plupart des cercles répondirent à cet ordre et un fichier central fut établi par Graide. En raison de l'avance rapide des alliés, il ne put jamais être transmis aux autorités allemandes (343).

Cette affaire des listes de réfractaires fit resurgir la controverse touchant les relations entre Rex et la Légion Wallonie et elle encouragea les partisans de l'intégration de Rex à un mouvement légionnaire. Reeder signala les tensions qui se manifestèrent *zwischen den Anhängern Degrelles und einem Teil der alten Rexisten* (344). Peu après, Pévenasse entama des négociations avec Jungclaus au sujet de la création éventuelle d'une *Allgemeine SS* wallonne. Ceci n'était pas une nouvelle idée mais cette fois Pévenasse entreprit ces négociations sans consulter ses supérieurs rexistes et son projet dépassa la politique établie de Matthys et de Collard. Pévenasse voulait dissoudre les Formations B afin qu'elles fussent intégrées dans une *Allgemeine SS* wallonne qui eût été au centre de toute autorité politique et militaire en Wallonie (345). Ces idées cadraient avec les projets de Jungclaus qui avait besoin d'une organisation militaire capable de mener une action énergique contre les « bandes » de la résistance (346). Déjà, de premières tentatives étaient faites en vue de la création du nouveau corps et on envoya des Gardes Wallonnes en Allemagne dans les camps de la SS (347). Malheureusement pour Pévenasse et grâce à une indiscretion verbale de Moskopff de la *Dienststelle Jungclaus*, Matthys fut informé des « intrigues » de l'Inspecteur de la Milice (348). Matthys n'admit pas la formation d'une organisation militaire non subordonnée au mouve-

(340) Mémoire de V. Matthys, p. 76-77 (CREHSGM).

(341) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 56 (CREHSGM, JB 13) — AUD.GEN. *Dossier LC*, Inst., LC Pro Just., 3/1/47, Doc. 234.

(342) Secrétaire de l'EM du Chef, Ordre d'exécution, 13/5/44 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/159).

(343) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Edouard Joseliers Pro Just., 4/2/47, Doc. 261-262.

(344) TB 29, 10/6/44, p. 4.002.

(345) Mémoire de V. Matthys, p. 51-52 (CREHSGM).

(346) *Gesamtbericht des Wehrmachtbefehlshabers und Höheren SS- u. Polizeiführers Belgien und Nordfrankreich* (CREHSGM, *Archives du Berlin Document Center*, Section II).

(347) *Vers l'Avenir*, 27/6/46, p. 4, *Conseil de Guerre de Namur — L'Avenir du Luxembourg*, 3/12/46, p. 1, *Au Conseil de Guerre d'Arion*.

(348) AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde G, LC Pro Just., 18/7/47.

ment rexiste et il contraria les desseins de Pévenasse <sup>(349)</sup>. Le Chef de Rex *ad interim* annonça que désormais il assumerait le commandement de la Milice et, quoique Pévenasse restât Inspecteur, on passa le contrôle effectif à Collard, nommé Chef de l'Etat-Major de la Milice <sup>(350)</sup>. A la suite de ces changements, Collard exerça à la fois les trois positions de Chef adjoint du Département Politique, de Secrétaire de l'Etat-Major et de Chef de l'Etat-Major de la Milice, et sa suprématie dans le mouvement rexiste fut assurée. Dorénavant, l'influence des éléments radicaux et militaires fut étroitement limitée et ne s'exerça librement qu'à l'*Ersatzkommando* de la Légion Wallonie qui restait le bastion des partisans des idées de Pévenasse.

L'atmosphère au sein de l'Etat-Major en l'été de 1944 fut marquée par la haine qui séparait les rexistes de la population et par la guerre civile qui opposait les forces collaborationnistes et la résistance <sup>(351)</sup>. Pour mieux assurer leur sécurité personnelle, les grands chefs de Rex vivaient en dehors de la vie réelle du pays. Protégés par de nombreux gardes du corps, ils résidaient dans des appartements bourgeois réquisitionnés et appartenant, pour la plupart, à des Juifs <sup>(352)</sup>. C'était un style de vie assez paisible à l'abri de tout danger mais qui entraînait un isolement total. Matthys décrit après la guerre : « l'extraordinaire existence en vase clos que nous avons menée (...) Pendant ces années, je n'ai connu, et je n'ai vu que des hommes qui pensaient, qui jugeaient et qui sentaient comme moi » <sup>(353)</sup>.

Tous les dirigeants rexistes ne menaient pas cette vie. Même en 1944, au milieu du chaos de la débâcle allemande, des membres plus effacés de l'Etat-Major pouvaient poursuivre un style de vie discret. Pour les collaborationnistes, les grandes villes — et surtout Bruxelles — étaient l'environnement le moins périlleux et plusieurs rexistes provinciaux se réfugièrent dans l'anonymat de la vie métropolitaine. Leurs voisins ignoraient les activités collaborationnistes de ces bureaucrates qui leur apparaissaient comme des gens paisibles, n'exprimant pas d'opinions politiques et se consacrant à la vie familiale <sup>(354)</sup>.

(349) Voir note 345.

(350) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., VM Pro Just., 25/11/46, Doc. 210-211 et *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde D, Ordres d'Etat-Major, 4/8/44, Doc. 32.

(351) P. STRUYE, *op.cit.*, pp. 178-179, 189 et 190.

(352) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Procès-verbal de la Police Judiciaire, 20/1/45, Doc. 13 et *Dossier LC*, Inst., Jean Binet Pro Just., 25/11/44, Doc. 4-8.

(353) Mémoire de V. Matthys, p. 83 (CREHSCM) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM à l'Auditeur Militaire Sasserath, 18/2/47, Doc. 285-287 — *Le Soir*, 5/3/47, p. 5, *Le procès des tueurs de Rex*.

(354) TB 26, 1/3/44, p. 3.634 — AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Georges Roland Pro Just., 6/11/44, Doc. 36 — Voir aussi les exemples de Jean Denis, chef du Département Culturel, et de Charles Raty, directeur commercial de *La Presse de Rex* (AUD.GEN., *Dossier Jean Denis*, Info., « Mémoire justificatif d'un condamné à mort », s.d., p. 38, 46 et 53, Doc. 53) — *Le Soir*, 14/6/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*.

L'atmosphère des bureaux de l'Etat-Major, rue du Midi, était, selon les rexistes provinciaux qui les visitaient, bien moins paisible. Ils remarquaient l'ambiance d'immoralité qui entourait ce centre de la révolution nationale-socialiste où circulaient des rumeurs de scandales sexuels et de marché noir <sup>(355)</sup>. Mais il n'existe aucune preuve que Matthys et Collard aient été mêlés à ces affaires et Collard se constitua, en fait, le dictateur moral de l'Etat-Major, censurant toute faiblesse et exigeant des efforts de travail surhumains de ses collaborateurs. Son caractère domina l'Etat-Major et, pour augmenter sa capacité de travail, Collard faisait usage d'un stimulant artificiel provoquant « un état permanent d'excitation psychique » <sup>(356)</sup>. On comprend que certains employés subalternes de l'Etat-Major crurent que Collard était le Chef de Rex en l'absence de Degrelle <sup>(357)</sup>. Les efforts du Secrétaire de l'Etat-Major empêchèrent tout effondrement dans l'activité de Rex au cours des derniers mois de l'occupation.

Son activité s'appliqua surtout à la sécurité des militants rexistes. Malgré toutes les mesures de sécurité prises par les cercles du mouvement, les assassinats politiques se multiplièrent en 1944. Parmi les victimes, on comptait les femmes et les enfants de militants <sup>(358)</sup> et des familles entières de rexistes furent systématiquement tuées par la résistance <sup>(359)</sup>. Face à l'impuissance des policiers belges et allemands, l'Etat-Major rexiste admit alors la nécessité d'une contre-terreur qui fut inaugurée par le meurtre de Bovesse à Namur en février 1944. L'assassinat de ce gouverneur provincial, ancien ministre et adversaire de longue date de Rex, allait être le point de départ d'une contre-terreur limitée et « scientifique » visant des notables considérés comme les patrons de la résistance <sup>(360)</sup>. Cet assassinat, organisé en réponse au meurtre du chef du cercle rexiste de Namur et de sa femme, fut l'oeuvre de Lambinon. Aux funérailles du chef de cercle, Matthys prit quant à lui la responsabilité de cette action <sup>(361)</sup>. La série de ces attentats « officiels » autorisés par l'Etat-Major rexiste culmina à la fin d'août 1944 avec l'enlèvement et le meurtre crapuleux du bâtonnier Braf-  
fort <sup>(362)</sup>.

(355) AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Yvan Demaret Pro Just., 12/10/46, Doc. 303-307 — *Le Soir*, 19/1/46, p. 2, *Cour Militaire de Bruxelles*.

(356) AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde H, Rapport d'expertise mentale et Rapport d'expertise médico-mentale, 27/5/47, Doc. 5 et 7.

(357) AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Elvire Baudet Pro Just., 22/5/45, Doc. 26-34.

(358) *Sipo-SD Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 14/44, 15/7/44, p. 5-6 — P. STRUYE, *op.cit.*, p. 178-179 — Mémoire de V. Matthys, p. 113-115 (CREHSGM).

(359) TB 30, 10/7/44, p. 4.090.

(360) Mémoire de V. Matthys, p. 106-107 (CREHSGM) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 17/9/45, Doc. 52.

(361) AUD.GEN., *Dossier Charles Lambinon*, Inst., Jugement du Conseil de Guerre de Namur, 24/10/45, Doc. 150-151 et *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 21/9/45, Doc. 61-62 — *Plaidoyer prononcé par Victor Matthys... devant le Conseil de Guerre de Charleroi* (21/5/46-8/8/46), p. 14-15 (CREHSGM, JP 258).

(362) Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 13-15 (CREHSGM, JB 13) — *Journal des Tribunaux*, 22/6/47, p. 374-376, *Conseil de Guerre de Bruxelles*.

La politique rexiste ne se borna pas à ces actions de contre-terreur. Collard s'efforça d'engager les forces rexistes aux côtés des Allemands dans une campagne vigoureuse contre la résistance. Il se rendit à Dinant pour y organiser la participation de quelques centaines de rexistes à l'opération anti-maquisards de grande envergure qui avait été déclenchée par les Allemands à Ciney en août 1944<sup>(363)</sup>. Des membres des Formations de Combat, du DSI de Lambinon, des unités des Gardes Wallonnes et des Formations B firent partie des forces déployées à Ciney et les unités rexistes opérèrent sous le commandement de Pauly, de Lambinon et de Pévenasse<sup>(364)</sup>.

L'avance des troupes alliées et les attaques audacieuses de la résistance rendirent la position des rexistes désespérée. L'Etat-Major de Rex durcit son attitude, Matthys n'hésitant pas à déclarer sur un ton apocalyptique que l'ère des hésitations était terminée, et les publications rexistes de clamer : « chacun d'entre nous est en première ligne, sur la ligne de feu; celle où il faut savoir mourir et savoir tuer »<sup>(365)</sup>. L'Etat-Major publia vingt mille copies d'une circulaire qu'on fit distribuer dans les milieux bourgeois<sup>(366)</sup>. Signé « la Brigade Rouge », ce texte annonça que les rexistes n'hésiteraient plus devant les attentats de la résistance : « Lorsqu'il s'agit de tuer ou d'être tué, plus aucune discussion n'est possible : on tue »<sup>(367)</sup>.

La goutte qui fit déborder le vase fut le meurtre, le 17 août, du bourgmestre rexiste du Grand-Charleroi, Oswald Englebin<sup>(368)</sup>. En réponse, Matthys et Collard organisèrent — avec l'accord préalable de Jungclaus — le massacre de 27 notables de la région de Charleroi dans la nuit du 17 au 18 août<sup>(369)</sup>. Le bain de sang de Courcelles résultait de la politique de contre-terrorisme « scientifique » dirigée, selon Matthys, contre les « personnalités qui, sans courir aucun risque, de par leur attitude, avaient créé le climat moral qui avait instauré le meurtre politique en Belgique »<sup>(370)</sup>. Mais les actions abominables du 17-18 août se distinguèrent de toutes les actions antérieures de la contre-terreur « officielle » par le nombre des victimes et la cruauté des auteurs ainsi que par la participation directe de

(363) AUD.GEN., *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde G, VM et LC Pro Just., 18/7/47 — Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 49-51 (CREHSGM, JB 13) — Conseil de Guerre de Namur, Louis Jacobs Pro Just., s.d. (CREHSGM, JB 20).

(364) Voir la collection de témoignages des participants à Ciney rassemblés au CREHSGM, cote JB 20.

(365) *Le Pays Réel*, 16/8/44, p. 1, 3 et 4. *Le discours du Chef a.i. — Sipo-SD. Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* 16/44, 15/8/44, p. 32 — *Informations administratives et politiques*, août 1944, p. 43-44, *Réunion d'août 1944*.

(366) AUD.GEN., *Dossier VM*, Documentation, Section B, Jean Binet Pro Just., 5/11/45, Doc. 8.

(367) DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 242-244.

(368) *Le Pays Réel*, 18/8/44, p. 1, *Un crime qui crie vengeance et qui sera châtié*.

(369) Un récit circonstancié des événements tragiques de cette nuit dépasse le cadre de cette étude. Voir les récits publiés dans DELANDSHEERE & OOMS, *op.cit.*, IV, p. 236-240 et A. DE JONGHE, *op.cit.*, Cinquième partie, in *Cahiers...*, VIII, Bruxelles, 1984, p. 177-185.

(370) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45, Doc. 48-51.

plusieurs membres de l'Etat-Major. Matthys, Collard et Colman rallièrent les membres de l'Etat-Major à Bruxelles où des équipes furent formées. Transportés à Charleroi, les membres de l'Etat-Major participèrent directement à ces meurtres en collaboration étroite avec les rexistes carolorégiens. Collard et Matthys, saisis d'une folie sanguinaire, surveillèrent les opérations à Courcelles et félicitèrent les participants pour leur action « révolutionnaire » (371).

Le crime de Courcelles relève de la responsabilité directe de Matthys et de Collard. Néanmoins, il faut souligner que les deux dirigeants agissaient sous la pression de demandes incessantes des militants rexistes en faveur d'une réaction sanglante. Au cours de l'été 1944, Collard avait essayé de soutenir sa politique de contre-terreur restreinte malgré les actions « non-officielles » de nombreux rexistes. Ainsi à Namur, les rexistes du cercle participèrent à un « comité de représailles » et, dans le Borinage, des bandes de tueurs rexistes opéraient en collaboration avec les Allemands et avec la connaissance des dirigeants rexistes locaux (372). Mais c'est dans le Pays Noir qu'une contre-terreur locale et non-autorisée atteignit sa plus grande ampleur. Pendant les derniers mois de l'occupation, il y eut des incidents quotidiens de violence perpétrés par des bandes bien organisées de rexistes de Charleroi (373). Les représailles suivant les funérailles de membres de Rex devinrent un rituel (374) et, dans ce climat de guerre civile, les bandes rexistes engagèrent la lutte armée avec les forces de la résistance (375). Les tueurs rexistes carolorégiens opéraient sous le contrôle des dirigeants du cercle de Charleroi et de l'administration communale du Grand-Charleroi (376); mais on soupçonna que le véritable chef des tueurs était l'avocat carolorégien et Inspecteur de la Milice, Joseph Pévenasse (377).

La pression en faveur d'une contre-terreur généralisée se manifesta également au sein de la direction nationale de Rex. Malgré la présence dans l'Etat-Major d'éléments modérés qui déploraient toute action violente, des manifestes circulaient dans les bureaux de Rex exigeant des

(371) AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Henry Marcovitz Rapport N° 3, 11/2/46 et Déclaration de Camille Felu, 14/3/46, Doc. 168-173 et 174-175 — AUD.GEN., *Dossier LC*, (Tuerie de Courcelles) LC Pro Just., 9/2/46 et Léon Closset Pro Just., 11/2/46, Doc. 609 et 615 et *Dossier Jean Colman*, Inst., François De Keyser Pro Just., 22/5/46, Doc. 82 — Cour Militaire, Pro Justitia, 13/3/47, p. 80 (CREHSGM, JB 12).

(372) *Vers l'Avenir*, 4/6/46, p. 2, *Au Conseil de Guerre de Namur* et 20/6/46, p. 4, *Conseil de Guerre de Namur* — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Marcel Destrain Pro Just., 31/1/45, Doc. 91-99.

(373) Cour Militaire, Pro Justitia, 13/3/47, p. 81-82 (CREHSGM, JB 12).

(374) *Le Journal de Charleroi*, 3/6/47, p. 4, *Un nouvel exploit des tueurs rexistes* — *Vers l'Avenir*, 2/8/46, p. 5, *De nouveaux forfaits à charge des tueurs rexistes*.

(375) *Vers l'Avenir*, 26/7/46, p. 4, *Au temps où les tueurs rexistes faisaient la chasse aux réfractaires*.

(376) *Le Journal de Charleroi*, 18/9/46, p. 2, *Devant le Conseil de Guerre de Charleroi* — *Le Soir*, 26/7/47, p. 3, *Cour Militaire*.

(377) *Le Journal de Charleroi*, 17/7/46, p. 5, *Les affreuses tueries d'août 1944* — *Le Soir*, 6/6/47, p. 5, *Cour Militaire*.

représailles d'une grande envergure <sup>(378)</sup>. Colman et Saussez semblent avoir participé également aux actions terroristes effectuées par les rexistes du Borinage <sup>(379)</sup>. Charles Lambinon du DSI était partisan, lui aussi, d'actions plus sanglantes. En juillet, il organisa des représailles à Bouillon en réponse au meurtre du frère de Degrelle et, selon le témoignage d'un ancien du DSI, avait même composé une liste de victimes éventuelles de représailles moins limitées <sup>(380)</sup>. Le 6 août 1944, une coalition de ces éléments radicaux participa à une série de sept assassinats politiques à Wavre et à Huy <sup>(381)</sup>. Ces attentats furent organisés par Lambinon et les membres belges et allemands de l'*Ersatzkommando* de la Légion Wallonie, agissant en collaboration avec les rexistes des deux localités. D'autres éléments radicaux du rexisme se joignirent à l'entreprise : parmi eux, Mezzetta, chef de la Jeunesse Légionnaire, et Regnard du Département Politique <sup>(382)</sup>.

Matthys souligna après la guerre qu'il ignorait tout à propos de plusieurs de ces opérations terroristes <sup>(383)</sup>. Dépassé par l'ampleur de cette terreur, Matthys s'était senti incapable de contrôler l'évolution de Rex au cours des dernières semaines de l'occupation. Il observa : « vers la fin de l'occupation, l'atmosphère était très tendue. Il est probable que la portée de mes ordres aura été dépassée et que moi-même je n'ai plus réagi contre ces excès » <sup>(384)</sup>. Malgré la retraite imminente des troupes allemandes et l'activité frénétique des dirigeants rexistes, Matthys partit en vacances à la mi-août dans un hôtel rexiste de Dinant d'où il ne participa plus aux affaires de Rex <sup>(385)</sup>. Il était retourné à Bruxelles quelques jours avant la fuite des rexistes en Allemagne mais la responsabilité de toutes les décisions importantes prises à la fin de l'occupation incombait à Collard <sup>(386)</sup>.

L'histoire de l'exil des rexistes en Allemagne, jusqu'à mai 1945, dépasse le cadre de cette étude mais, en ce qui concerne les dirigeants de Rex, ce crépuscule d'exil ne fut que la confirmation des tendances qui s'étaient

(378) Brunet à VM, 17/8/44 (CREHSGM, *Papiers Grauls*, Doc. 190) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Documentation, Section B, Jean Binet Pro Just., 5/11/45, Doc. 8.

(379) Voir les témoignages non vérifiables dans AUD.GEN., *Dossier Michel Saussez*, Inst., Frans et François Boveroulle Pro Just., 19/12/45 et Auguste Scauffaire Pro Just., 15/2/46, Doc. 59-60.

(380) Jugement du Conseil de Guerre de Namur, 20/7/48 (CREHSGM, JB 26) — *Le Soir*, 19/6/46, p. 2, *Les Conseils de Guerre*.

(381) *Le Soir*, 25/12/46, p. 4, *Les Conseils de Guerre* — *Le Brabant Wallon*, 20/10/46, p. 1 et 3, *Au Conseil de Guerre de Nivelles*.

(382) *Ibidem* — *Le Soir*, 6/11/46, p. 3, *Les Conseils de Guerre* — Alfred Falque Pro Just., 31/7/45 (CREHSGM, JB 20) — AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 21/9/45, Doc. 61-62.

(383) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45 et 17/9/45, Doc. 48-51 et 52.

(384) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 20/9/45, Doc. 60.

(385) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., VM Pro Just., 12/9/45, Doc. 48-51, *Dossier Charles Lambinon*, Inst., Lucien Van Uytrecht Pro Just., s.d., Doc. 59-60 et *Dossier Jean Colman*, Colman Pro Just., 10/5/46, Doc. 49.

(386) Voir note 362 — Ordres de Louis Collard, 30/8/44 (CREHSGM, *Archives Rex*, C11/104).

manifestées avant septembre 1944. Degrelle s'occupa presque exclusivement de la Légion et de l'accomplissement de ses ambitions personnelles; Matthys agit comme l'adjoint de Degrelle et ne se montra que rarement parmi les réfugiés rexistes, groupés dans la région de Hanovre (387). Comme on pouvait s'y attendre, Collard se montra l'homme fort de l'organisation rexiste, déléguant la responsabilité de l'administration des réfugiés à ses adjoints, Colman et Saussez (388). Pévenasse repartit pour la Légion tandis que Lambinon, grâce à ses relations privilégiées avec les polices allemandes, s'installait dans une sinécure confortable en tant que chef d'une école d'espionnage à Marbourg (389).

L'histoire de Rex se terminait sur un échec total. Il ne pouvait en être autrement. A la fin de l'occupation les rexistes n'étaient plus qu'une petite minorité coupée de la vie de la grande majorité des Belges. Ces « embochés » ne faisaient plus partie de la communauté belge et l'épuration qui suivit la libération doit être considérée, pour une part, comme le rejet de ces éléments devenus étrangers à la communauté nationale.

Pour la plupart, les rexistes ont reconnu qu'ils eurent tort. Aux procès d'après-guerre, de jeunes enthousiastes se vantèrent de leurs convictions nationales-socialistes et portèrent fièrement les uniformes rexistes ou allemands (390). Mais, à quelques exceptions près, les dirigeants rexistes ne partagèrent pas cette assurance. Déjà, pendant leur exil en Allemagne, ils s'étaient rendu compte des erreurs fondamentales de Rex. De retour en Belgique, ils se résignèrent à la faillite de leurs convictions (391). Oscar Cus, chef du cercle de La Louvière, déclara au tribunal militaire : « J'ai servi une cause que je croyais juste. Maintenant, je comprends que le national-socialisme a commis des horreurs et que Rex a failli à sa tâche » (392). Ces rexistes de la première heure qui avaient voué toutes leurs énergies à « la cause » n'expliquaient qu'avec beaucoup de difficulté comment ils avaient pu participer à l'aventure d'une collaboration illimitée (393).

(387) AUD.GEN., *Dossier VM*, Info., Compte rendu de VM, s.d., Doc. 180-185.

(388) *Ibidem* — AUD.GEN., *Dossier LC*, Inst., Armand Philippe Pro Just., 28/3/46, Doc. 185, *Dossier LC*, Enquête Complémentaire, Farde G, LC Pro Just., 7/8/47 et *Dossier Michel Saussez*, Inst., Renseignements anonymes, Doc. 39 — Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 64 (CREHSGM, JB 13).

(389) Ordre de Bataille de la Légion Wallonie, 10/1/45 cité dans *Documentation Jans*, 235 — Rapport de Mathieu, p. 93 et 102 (CREHSGM, W 4) — Conseil de Guerre de Bruxelles, Exposé des Faits, 3/3/47, p. 52-53 (CREHSGM, JB 13).

(390) *Extraits du réquisitoire en cause de Calvi... prononcé par M. le premier Substitut de l'Auditeur Militaire...*, 5/11/45 (CREHSGM, *Papiers De Goy*, W 4) — *Vers l'Avenir*, 5/11/46, p. 2, *Conseil de Guerre de Namur*.

(391) AUD.GEN., *Dossier JS*, Info., JS à l'abbé Lannoy, 31/3/45.

(392) *Le Journal de Charleroi*, 4/3/47, p. 4, *Conseil de Guerre de Charleroi*.

(393) AUD.GEN., *Dossier Jean Denis*, Info., Denis à l'Auditeur Militaire Charles, 9/6/45, Doc. 80.

La collaboration avait débuté en 1940 avec la conviction sincère que la guerre était terminée et qu'une révolution autoritaire était nécessaire en Belgique. Ceux — comme Streef — qui avaient quitté la collaboration avant sa fin meurtrière pouvaient souligner devant leurs juges qu'ils avaient agi de bonne foi et n'avaient absolument pas le sentiment d'avoir trahi la patrie <sup>(394)</sup>. Mais pour ceux — comme Matthys — qui restèrent jusqu'à la folie sanguinaire de Courcelles, cela n'était plus admissible. Ils durent admettre : « Nous avons eu tort, effroyablement tort (...) » <sup>(395)</sup>. Rétablis de ce qu'ils considéraient comme « un état d'ivresse », ils reconnurent qu'il y avait eu dans la poursuite de la collaboration jusqu'aux ruines de Berlin en 1945, « quelque chose d'inexplicable » <sup>(396)</sup>. Ils étaient les victimes des promesses des Allemands et de la rhétorique de Degrelle mais, comme l'écrivit Matthys, ils étaient surtout les victimes de « la folle sincérité de nos illusions » <sup>(397)</sup>.

(394) Voir par exemple les remarques de José Streef : « J'ai voulu servir mon pays. Je ne regrette rien. Je me considère comme un soldat vaincu mais non comme un traître » (*Analyse de l'acte d'accusation : troisième suite et fin*, p. 16 et *Notes rédigées par José Streef (à prononcer après la plaidoirie de son avocat au tribunal)*, CREHSGM, *Papiers Streef*).

(395) *Plaidoyer prononcé par Victor Matthys... devant le Conseil de Guerre de Charleroi (21/5/46-8/8/46)*, p. 24 (CREHSGM, JP 258) — *Mémoire de V. Matthys*, p. 120-125 (CREHSGM).

(396) R. DE BECKER, *op.cit.*, p. 45-46.

(397) Voir note 395.

## LISTE DES ABREVIATIONS

Doc. = Document.

FC = Formations de Combat.

GRMA = *German records microfilmed at Alexandria.*

Info. = Information.

Inst. = Instruction.

JP = Joseph Pévenasse.

JS = José Streel.

LC = Louis Collard.

LD = Léon Degrelle.

Pro Just. = Pro Justitia.

s.d. = Sans date.

*Sipo-SD = Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst.*

TB = *Tätigkeitsbericht* de Reeder à l'*Oberkommando des Heeres.*

VM = Victor Matthys.